

Compte rendu de la réunion du 8 octobre 2013 à *Eau du Morbihan*, bureau situé dans un bâtiment neuf partagé avec l'association des maires du Morbihan (*vous avez dit lobbying* !!)

Nous, Perrine Barray et François Michelin co-présidents de l'association, sommes reçus par Monsieur Kergueris, le président et Madame Jéhanno, la directrice.

Il est rapidement apparu que la réunion ressemble davantage à une confrontation qu'à une réunion de travail en commun, le ton est tendu mais cordial sauf lorsque nous précisons que de prime abord, nous ne croyons pas à leurs discours plus politiques que scientifiques.

**Eaux Douces** rappelle que "la pénurie" de 2005 qui motive le projet de dessalement, est une erreur de gestion de l'eau et un défaut de surveillance; même Thomas Chiron dans sa thèse parrainée par le directeur du SDE ex-Eau du Morbihan, reconnaît que l'augmentation de la surface de collecte des eaux de ruissellement reporte le risque d' "une année sur 13 à une année sur 35 avec une consommation de 700 000m<sup>3</sup>"(page 82 de la thèse), La consommation régulée de l'eau à Belle île est actuellement 430 000 m<sup>3</sup> et la surface de collecte est passée de 10km<sup>2</sup> à 24 km<sup>2</sup> en 2006 .

Pour nous le dessalement est inutile aussi bien aux Grands Sables qu'à Bordilla, il doit être

réservé aux pays qui en ont réellement besoin.

Le coût d'exploitation du dessalement, jamais dévoilé, plus le coût d' une barge sur zone pour le pompage, ressemble à de l'amateurisme, et les dégâts écologiques de pollution maritime se rajoutent à un état alarmant des eaux côtières.

**Eau du Morbihan** nous assure qu'il s'agit simplement d'un transfert des unités des grands sables à Bordilla et que les deux unités sont en parfait état et que la filière dessalement est abandonnée ( !!)

**Eaux Douces** : pourquoi en juillet à Bangor parlaient-ils d'un démarrage du dessalement à 400 000m<sup>3</sup> de stock et que dans un article du télégramme du 21 septembre dernier, Ronan Le Goaster vante la solution dessalement made in Belle-Île ?

**Eau du Morbihan** Le prix du projet n'est pas défini : l'étude le dira.

Un bureau d'étude doit faire une étude de modélisation de la ressource face à la demande... *(la dernière étude prévoyait 700 000m<sup>3</sup> de consommation en 2010 !)*.

L'encouragement à l'installation de citernes ne fait pas partie des objectifs de *Eau du Morbihan* (ils considèrent que cela relève de la volonté des élus locaux)  
ils n'ont pour mission que la production et la distribution

Production : " On tire sur les réserves parce qu'il y a de la demande"

Distribution : "Obligation d'amener de l'eau à 300 000 abonnés "

Il n'y a pas de date de retransmission de l'étude aux usagers.

Durée de la réunion : 1 h

### **En conclusion**

Nous pensons que la décision a été prise dès 2010 et que contrairement à une consommation raisonnée, la quantité d'eau produite suivra la consommation, quelle qu'en soit la demande...

Que Mr Kergueris parle systématiquement d'une usine de dessalement tout au cours de l'entretien.

Quoique ancien député de Belle île il ne se rappelle pas les noms du barrage de Borfloch et de la plage des Grands Sables..

Citation d'**Eau du Morbihan**

" Nous devons installer le dessalement afin que s'il y a un problème d'approvisionnement, on ne nous reprochera pas de ne pas l'avoir fait, sauf si des contraintes techniques ou environnementales nous en empêchent "

" On **étudie** la **nécessité** du dessalement "

La réunion d'information du 10 juillet dernier à Bangor a aussi été une confrontation et donc un échec pour quatre raisons :

-la réunion publique organisée par la CCBI était mal préparée

-un ressenti de la directrice qui a pris les remarques (il est vrai parfois violentes) des différents participants comme une attaque personnelle.

-méconnaissance de l'historique du conflit

-une prise en main de la production de l'eau à Belle-Île trop récente pour en connaître les tenants et aboutissants.

**Nota bene:** ils restent préoccupés par les 200 adhérents de l'association.

Pour Eaux Douces : Perrine Barray et François Michelin